



ASSEMBLÉE NATIONALE

16ème législature

Régularisation des montants de retraite

Question écrite n° 18194

Texte de la question

M. Lionel Royer-Perreaut interroge Mme la ministre du travail, de la santé et des solidarités sur les délais de régularisation des montants de pension de retraite concernant les pigistes. Les pigistes disposent d'un grand nombre de fiches de paye, parfois une par jour travaillé, ce qui peut rendre délicat le calcul des montants de pension de retraite. Ainsi, de nombreux jeunes retraités peuvent attendre plusieurs mois avant que l'administration établisse le montant de leur pension. En cas de réclamation, il apparaît de plus que le temps de traitement est encore plus long. Ainsi, il lui demande qu'une attention particulière soit portée à ce public par l'administration.

Données clés

Auteur : [M. Lionel Royer-Perreaut](#)

Circonscription : Bouches-du-Rhône (6^e circonscription) - Renaissance

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 18194

Rubrique : Retraites : généralités

Ministère interrogé : [Travail, santé et solidarités](#)

Ministère attributaire : [Travail, santé et solidarités](#)

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [28 mai 2024](#), page 4228

Question retirée le : 11 juin 2024 (Fin de mandat)